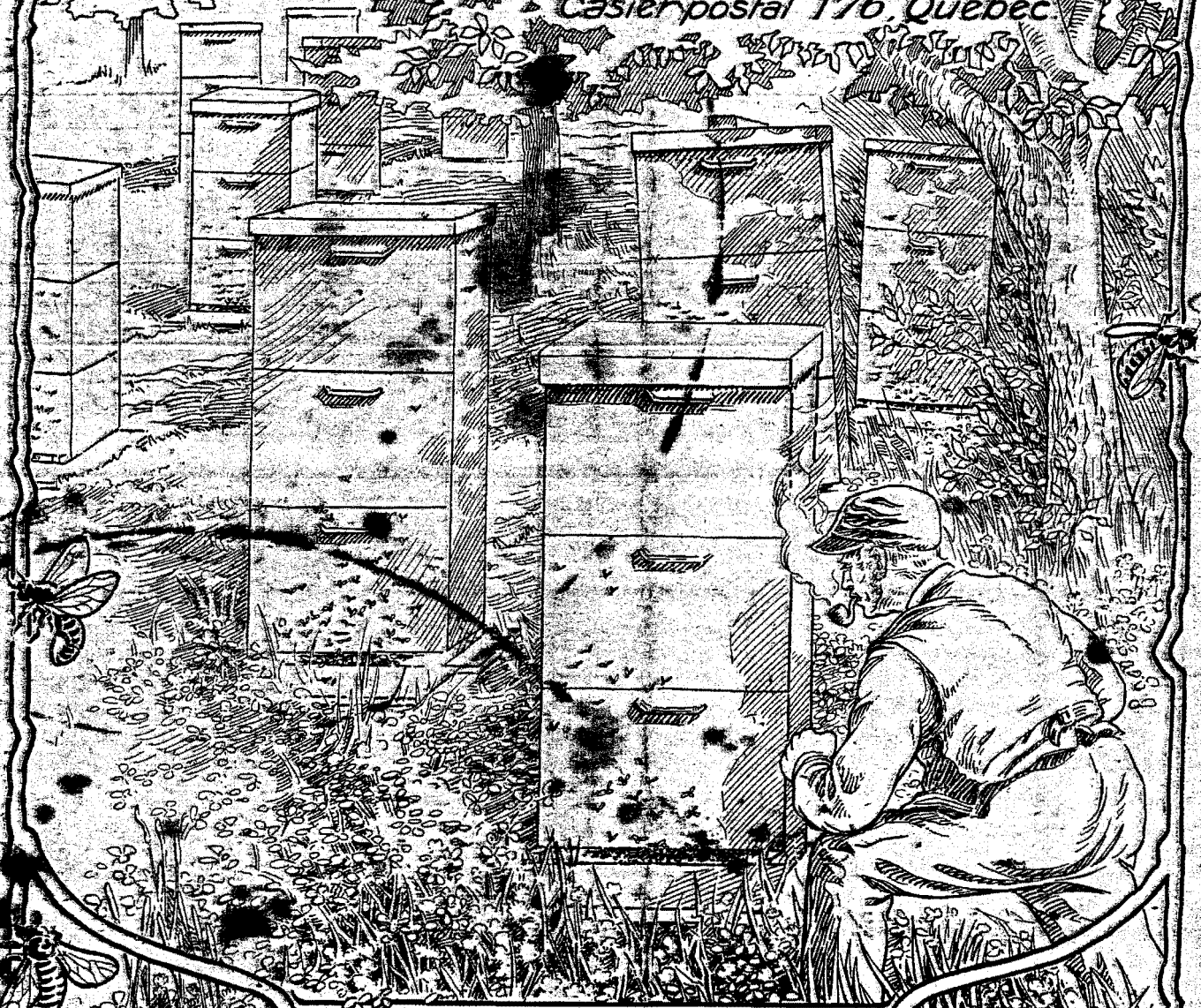


# L'Abcille

REVUE APICOLE,  
ORGANE DES APICULTEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC  
Publiée par "L'ABEILLE" Enregistrée  
Casier postal 176 Québec



18. Directeur: M. C. VALLANCOURT,  
Apiculteur en Chef Ministère de l'Agriculture,  
Québec

# Combattons la Loque

*L'an dernier la terrible LOQUE a fait beaucoup de ravages dans certains districts. Tenons-nous sur nos gardes et au premier indice, appliquons des traitements efficaces. Ce terrible fléau ne peut être enrayé que par des mesures énergiques.*

*Il faut de toute nécessité que tous y mettent de la bonne volonté et réagissent afin de ne pas laisser la maladie se propager*

## LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

1-1-20

## Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries

### PROVINCE DE QUÉBEC

La province de Québec offre des avantages exceptionnels aux industriels, aux cultivateurs et aux négociants, etc. L'espace ne manque pas, puisque sur une superficie de 703,653 milles carrés, les neuf dixièmes sont encore inexploités.

#### Les Régions de Colonisation

Les régions de colonisation sont nombreuses dans la province de Québec. Aux courageux colons qui veulent s'établir sur une terre et devenir indépendants, nous conseillons les régions suivantes : Gaspé et Bonaventure, la vallée de Matapédia, Témiscouata et Rimouski, le lac Saint-Jean et Chicoutimi, La Mattavanie, le Nord-Ouest de Montréal qui comprend les comtés de Labelle et Hull, le Témiscamingue et son immense prolongement, l'Abitibi.

#### Chasse et Pêche

La province de Québec offre aux amateurs de chasse et de pêche les sports les plus variés. Les chasseurs étrangers préfèrent notre province à toutes les autres du Dominion. De plus, on peut devenir locataire d'un territoire de chasse et de pêche à des conditions faciles et peu coûteuses.

#### Les Mines

Les plus riches mines d'amiante se trouvent dans la province de Québec. Les autres principaux minéraux sont le cuivre, le fer chromé, les minerais de fer, le graphite, le mica, le phosphate, la molybdénite, l'or, le marbre, les pierres de construction, etc.

Les dispositions de la loi des mines de la province de Québec sont faciles à suivre. Le découvreur de gisements miniers qui veut bien s'y conformer est assuré de la sécurité absolue de ses titres de propriété.

Demandez les rapports sur les opérations minières de la province de Québec.

#### Renseignements, Brochures, etc.

Pour renseignements sur la Colonisation, demandes de brochures et de cartes, s'adresser à l'honorable Monsieur J.-E. Perrault, Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec.



VOL. II

QUEBEC, MAI 1920

NUMERO 5

Faire aimer l'abeille, c'est faire aimer le travail.—J.-C. F., ptre



Un bel exhibit de miel et de conserves alimentaires, produits du Cercle des Fermières de Chicoutimi.

## SOMMAIRE

	Pages		Pages
Les inspecteurs de ruchers.....	C. Vaillancourt..... 56	Tribune Libre.....	Clément Lemire..... 62
Règlement des sociétés d'Apicul- ture.....	J.-A. Grenier, S. M.... 57	Les maladies des Abeilles.....	Sladen..... 63
Notes et commentaires.....	C. V..... 58	Elevage des reines.....	J.-F. Prud'homme.... 63
Exposition à Londres.....	F.-N.-L. Sladen..... 58	Ruchers de famille.....	E. Groleau..... 64
Glanures.....	58-59-60	"Time is Money".....	G. Bousquet..... 65
Questions et Réponses.....	60	Le miel à la cuisine et comme bois- son.....	La Goutte d'Or..... 66
Elevage des Reines.....	E. Barbeau..... 60	Les sources du miel, (suite).....	G. Bonnier..... 67
L'Apiculture en Hollande.....	L'Apiculture Française 61	L'Abeille d'Or.....	Pierre l'Ermite..... 69

# L'ABEILLE

REVUE APICOLE

*Organe des Apiculteurs de la province de Québec publié le 1er de chaque mois, sous le patronage de l'honorable Jos.-Ed. Caron, ministre de l'agriculture :- -:-*

CASIER POSTAL 176, QUEBEC

Abonnement payable d'avance, \$1.00.

Servez-vous d'un mandat postal

## EDITORIAL

### LES INSPECTEURS DE RUCHERS

LEUR DEVOIR—LEUR TRAVAIL

Les premiers inspecteurs de ruchers furent nommés en 1907. Cette nomination fut déterminée par les ravages causés par la terrible loque. Ce nombre fut augmenté suivant les besoins et il a été porté à 18 durant l'année qui vient de finir.

Quel est le travail assigné à chaque inspecteur ?

Plusieurs font erreur à ce sujet. Les inspecteurs de ruchers ne sont pas des "engagés" du gouvernement pour servir les apiculteurs à domicile. Certains croient que le gouvernement leur envoie chaque année un homme pour faire le travail de leurs ruches: transvasement, essaimage artificiel, filage des cadres, etc. L'inspecteur de ruchers n'est pas un envoyé du Ministère pour faire votre travail, mais plutôt pour vous montrer à le faire et en même temps se rendre compte du bon état de santé de vos ruches.

Naturellement, chez un nouvel apiculteur peu initié aux détails apicoles, l'inspecteur pourra et même *devra* faire certains travaux ou manipulations pour habituer le débutant. Ainsi, par exemple, dans une première visite à un apiculteur qui ne possède que des ruches fixes ou à cadres fixes et qui serait disposé à changer ces dernières pour des ruches mobiles, mais qui en est empêché faute de connaissances, l'inspecteur de ruchers devra faire un ou deux transvasements afin de bien initier son homme. Mais de là à exiger que l'inspecteur fasse tout le travail, c'est-à-dire faire le transvasement de 20 à 30 ruches, c'est un peu différent.

Vous comprenez facilement que ce principe est faux. Si vous le soutenez votre raisonnement n'a pas plus de sens que celui d'un individu quelconque qui écrirait au Ministère de lui envoyer un homme pour soigner ses animaux parce qu'il n'a pas le temps de le faire.

La comparaison vous paraît ridicule et pourtant c'est tout ainsi que quelques-uns voudraient faire avec les inspecteurs.

Vous croyez peut-être que j'exagère et que personne n'a eu de telles prétentions. Je pourrais vous citer certains apiculteurs qui ont reçu l'inspecteur en lui disant : *Allez faire votre travail au rucher* et à votre retour vous nous direz ce que vous avez fait. On ne va même pas au rucher; d'ailleurs, à quoi bon, puisque l'inspecteur doit tout faire l'ouvrage. Ceci s'est passé il n'y a pas encore longtemps dans une paroisse près de Montréal. Avec de telles gens l'apiculture ne peut se développer et progresser. Il y a déjà plusieurs années que l'on fait des introductions de reines dans les ruches et ces gens aussi intelligents qu'exigents nous écrivaient encore cette année pour demander les services d'un expert pour introduire de nouvelles reines. C'est là de la négligence et de l'ignorance crasse.

L'inspecteur est donc chargé de visiter les ruches afin de se rendre compte des *ruches malades*, faire pratiquer les traitements nécessaires si besoin il y a, propager les méthodes apicoles modernes et donner tous les renseignements utiles et nécessaires.

A chaque visite, l'inspecteur doit faire un rapport complet de l'état du rucher, le nombre de colonies, la race des abeilles, la dernière récolte, etc.

Si l'inspecteur constate quelques cas de loque, il est tenu de faire un rapport spécial sur lequel il indique le nombre de ruches malades, si la désinfection peut être opérée facilement, si l'apiculteur consent à faire les traitements nécessaires.

Règle générale, 15 jours après la première inspection une deuxième visite est faite pour s'assurer que les traitements indiqués ont été faits. A cette deuxième visite si les traitements prescrits n'ont pas été suivis et que l'on constate de la mauvaise volonté, un deuxième rapport est fait en conséquence et toute la rigueur de la loi est appliquée pour protéger les apiculteurs consciencieux contre la négligence de quelques-uns.

Voilà quel doit être le travail des inspecteurs.

Maintenant si vous êtes témoins que certains inspecteurs ne font pas leur devoir, c'est à vous de nous en avertir.

Nous avons à cœur le développement et le progrès de notre industrie et nous pouvons nous rendre le témoignage que nous y travaillons de toute l'ardeur de nos forces, mais nous ne pouvons pas tout faire seul. Dans l'intérêt de l'apiculture et encore plus dans votre propre intérêt vous devez nous aider. Au lieu de gémir et de se contenter de tout critiquer, répétant que les employés du Ministère ne font rien, gaspillent l'argent, etc—avertissez donc qui de droit, et si vos plaintes sont fondées nous agirons en conséquence.

Cependant il ne faut pas être plus exigeant pour les autres que pour soi-même. On ne peut prétendre que les inspecteurs soient des envoyés célestes, ils sont de faibles mortels susceptibles de se tromper comme vous et moi. Entre une faiblesse et une négligence il y a une marge—de même entre faire son possible et ne rien faire il y a une différence.

Donc si vous avez des plaintes fondées—non pas des peccadilles—faites-les par écrit. En vertu de l'axiome qui dit : les paroles s'envolent mais les écrits restent, aucune plainte verbale ne sera acceptée. Seules les accusations écrites seront considérées.

Afin de vous prouver que les inspecteurs de ruchers ne sont pas restés inactifs, voici un résumé de leur travail de la dernière saison :

Nombre de visites .....	4647
Nombre de colonies visitées .....	49525
Cas de loque .....	1503
Introduction de reines faites par les inspecteurs .....	648

Par suite de l'extension de la loque nous n'avons pu visiter tous les ruchers l'an dernier ; le travail sera complété cette année. On peut vous assurer qu'à l'avenir chaque rucher sera visité au moins une fois tous les deux ans.

M. CYRILLE VAILLANCOURT,  
*Chef du Service Apicole.*

## RÈGLEMENT CONCERNANT LES SOCIÉTÉS D'APICULTURE

### DE LA PROVINCE DE QUÉBEC LEGALEMENT CONSTITUÉES

1. L'année fiscale pour les opérations des sociétés d'apiculture commencera à l'avenir le 1er de novembre d'une année et se terminera le 31 octobre de l'année suivante.

2. Le nombre minimum de membres requis pour la formation d'une société d'apiculture sera à l'avenir de 50, payant chacun une contribution annuelle minimum de \$1.00. Cette clause ne s'applique pas aux sociétés déjà existantes.

3. Chaque année, toute société d'apiculture tiendra, dans les 15 premiers jours du mois de novembre, une assemblée générale outre celles qui peuvent être prescrites et déterminées par ses règlements de régie interne.

4. A cette assemblée annuelle, elle adoptera le rapport des opérations de l'année terminée et procédera à l'élection de neuf directeurs lesquels éliront un président, un vice-président et un secrétaire-trésorier qui ne fera pas partie du bureau de direction.

5. Les comptes de la société devront être vérifiés chaque année dans la première semaine de novembre.

6. Seules les sociétés d'apiculture dont l'existence est reconnue par le Ministère de l'Agriculture, peuvent bénéficier des subventions du gouvernement.

7. La liste des membres en règle de l'année sera transmise par le secrétaire-trésorier au Ministère de l'Agriculture dans les premiers 8 jours du mois de juillet.

8. Dans les 10 jours qui suivront la date à laquelle l'assemblée annuelle aura eu lieu, c'est-à-dire vers la fin de novembre, le secrétaire transmettra au Service de l'Apiculture :

a. Le rapport de l'élection des officiers élus pour l'année courante.

b. L'état financier de la société pour l'année écoulée.

c. La liste des gagnants de primes à l'exposition ou aux concours qui auront été tenus au cours de l'année écoulée. (Cette liste devra mentionner le nom des gagnants, leur adresse de même que le montant des primes attribuées à chacun d'eux.)

9. Le manuscrit du programme et liste de prix de l'exposition ou des concours à être organisés par chaque société, devra être transmis au Service de l'Apiculture avant d'être imprimé.

10. Les officiers autorisés du Ministère de l'Agriculture auront libre accès aux livres de compte et registres de chaque société au besoin.

11. Le défaut de se conformer aux présents règlements peut entraîner la suppression de la subvention annuelle.

### MODE DE RÉPARTITION DES SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT

Le Ministère de l'Agriculture donnera une subvention égale à la contribution annuelle minimum de chaque membre, pourvu que cette contribution ne soit pas moins de \$1.00 et pas plus de \$2.00 et qu'elle reste à la caisse de la société pour payer les dépenses générales, pour l'organisation de concours et la tenue d'expositions. Il sera cependant permis d'attribuer la moitié de la souscription des membres à l'abonnement d'une revue apicole ou à la distribution d'un traité sur l'apiculture.

Toutefois, pour cette année, les sociétés d'apiculture pourront, si elles le préfèrent, bénéficier du même octroi que les années dernières mais, dans les années à venir, il faudra s'en tenir aux clauses ci-dessus mentionnées.

Dans aucun cas cependant, la subvention accordée par le Ministère de l'Agriculture à une société d'apiculture ne pourra excéder \$400.00.

Le sous-ministre de l'Agriculture,

J.-ANTONIO GRENIER.

Québec, 1 mai 1920.

Nous savons trop peu combien Dieu est Dieu, c'est-à-dire combien il est bon, grand et beau !

L. VEUILLOT.

Si votre ami est de miel, ne le mangez pas tout entier.

Les temps seront plus doux si les cœurs sont plus grands.





## NOTES ET COMMENTAIRES



**Nouvel extracteur** On vient d'inventer un extracteur arrangé de façon telle que les deux côtés des rayons sont vidés sans qu'il soit nécessaire d'arrêter la machine pour faire tourner les paniers.

M. Coveyon de Petrostrey, l'inventeur de cette machine, a chez lui un extracteur pouvant extraire en même temps 64 rayons Langstroth.

**Recherche des falsifications du miel** "L'Apiculteur" a commencé dans son numéro de février la publication d'un travail très intéressant sur la Recherche des Falsifications du miel. L'éloge de l'auteur de ce travail M. Alin Caillas n'est plus à faire.

**A propos de discussion** Nous publierons volontiers toutes les correspondances intéressantes de l'apiculture. Ainsi l'on peut discuter de tel système préconisé par un apiculteur ou encore sur sa manière de procéder ; chacun ses idées. Mais nous serons forcés de retrancher ou simplement de refuser la publication de toute lettre ne renfermant que des personnalités.

D'ailleurs, à quoi bon ?...

Discutons sur des faits et non sur des personnes, et tous s'en trouveront bien.

Ces remarques sont dites avec bonne intention, sans vouloir blesser qui que ce soit, mais tout simplement pour sauvegarder la bonne entente de la famille apicole.

**M. Ernest Grosleau** En réponse à M. Fortier, M. Grosleau nous prie de dire ceci :

Au printemps 1919, j'ai sorti 15 colonies et avec ces 15 ruches-mères j'ai réalisé dans une saison un profit net de \$345.95.

J'ai doublé le nombre de mes colonies durant l'été ; ayant sorti 15 colonies au printemps j'en ai rentré 30 à l'automne.

**L'année du miel** Le sucre est très cher et tout aussi rare ; nous avons cette année la meilleure occasion jamais rencontrée d'introduire le miel dans toutes les familles. Pour cela, faisons une propagande intensive et commençons immédiatement.

Afin de faciliter cette propagande nous avons fait imprimer des milliers de feuillets sur l'usage du miel dans l'économie domestique.

Ces feuillets se vendent \$1.25 le cent ou \$10.00 le mille. Pour les abonnés à "L'Abeille" nous ferons un prix spécial de \$1.05 du cent et de \$9.25 du mille.

Adressez toutes vos commandes à

C. Vaillancourt,  
35 avenue Bégin, Lévis.

**Comment l'on reconnaît l'utilité des abeilles** Le "St. John Telegraph", du 9 mars dernier, publiait la note suivante : Saxby W. Blair, surintendant de la Ferme Expérimentale Fédérale de Kentville, dit qu'un moyen facile peut être trouvé pour remédier à la hausse constante du sucre par

l'intérêt croissant que l'on donne aux abeilles dans toute la Vallée d'Annapolis. Le professeur Blair attribue cet intérêt (pour l'apiculture) à la campagne éducative conduite par la Dominion Atlantic Railway, en coopération avec le Département Fédéral de l'Agriculture. La première raison de cette campagne était l'amélioration des vergers de la Vallée, par la distribution plus égale de pollen que (seule) la culture des abeilles sur une plus grande échelle pouvait réaliser.

Mais les fermiers de la Vallée espèrent "frapper d'une pierre deux coups", tout en améliorant les conditions des vergers, ils veulent faire concurrence aux vendeurs de sucre.

La campagne d'apiculture est entreprise par la cinématographie accompagnée de conférences appropriées.

**Pour extraire le pollen des rayons** Laisser tremper les rayons dans une cuve remplie d'eau durant douze heures, puis passer les rayons à l'extracteur. A moins que le pollen soit trop vieux, il sortira assez rapidement.

**Entre apiculteurs Gascons** — Dans mon pays, il y avait, cette année, tant de miel qu'on le donnait pour rien.

— Dans le mien, dit l'autre, on nous paie pour le manger.

**Egarés par la poste** Chaque mois certains numéros du journal sont égarés par la poste sans qu'il y ait aucunement de notre faute. Afin de donner satisfaction à tous nos abonnés nous ferons un deuxième envoi à ceux qui nous en feront directement la demande.

C. VAILLANCOURT.

Le 26 avril 1920.

M. C. VAILLANCOURT,

Apiculteur provincial,  
Directeur de l'Abeille,  
au Ministère provincial de l'Agriculture,  
Québec, Qué.

Monsieur,

Il est à désirer que le public soit mis au fait qu'un concours de miel et de cire des colonies aura lieu à la vingt-quatrième exposition mercantile internationale qui se tiendra à la Halle aux produits agricoles, à Londres (Angleterre), en septembre prochain. Intéressante au maximum pour les apiculteurs canadiens est la classe 83,—12 bocaux d'une livre de miel extrait granulé,—à laquelle trois prix sont attachés : médaille d'or, médaille d'argent, médaille de bronze, avec diplômes. La classe 84, cire vierge d'abeilles, comprend des lots de trois gâteaux de cire d'une livre chacun, le jugement portant sur la qualité de la cire seulement. A

cette classe, trois prix sont attachés : diplôme, et médailles d'argent et de bronze pour le premier et le second prix. Les produits à exhiber doivent être adressés soit au Haut Commissaire canadien, 19, Victoria Street, London, S. W. ou au Commissaire du Commerce, 73 Basinghall Street, London E. C. 2. Ces produits doivent être accompagnés d'un certificat du ministère fédéral de l'Agriculture ou de l'Association locale des Apiculteurs, attestant qu'une tonne et demie de miel ou une quantité équivalente de cire sont disponibles pour l'exportation. Ce concours n'est ouvert qu'aux apiculteurs considérés individuellement ; les associations d'apiculteurs, les coopératives de vente ne sont pas admises. Les apiculteurs se proposant de prendre part au concours devront adresser leurs honoraires d'inscription, deux Shellings et six pence, à H. S. Rogers, 31 Queen Victoria St., London, E. C. 4-en temps, pour qu'ils soient reçus vers le 13 septembre, mais non après cette date. Les bocaux doivent être en verre uni, transparent, tous de la même grosseur et pas plus de six pouces de hauteur. Ces bocaux doivent aussi être à l'épreuve de toute perte par le coulage. Il est conseillé à tous ceux se proposant de prendre part au concours d'écrire immédiatement à M. Rogers pour lui demander une formule d'inscription et un exemplaire du catalogue officiel contenant les conditions à remplir, qui seront envoyés, affranchis, sur réception de six pence.

Le but de ce concours, tel qu'indiqué dans le catalogue, "est d'introduire le miel des colonies dans les Iles Britanniques. Décrocher un prix dans l'une ou l'autre de ces classes devrait aider le concurrent heureux à vendre tout le miel dont il peut disposer. De plus en plus forte chaque année est la demande pour le miel des colonies, et il est à espérer que ces concours seront un bienfait pour l'industrie agricole." On pourra jouter, ici, que les producteurs de pur miel de trèfle canadien n'ont rien à craindre de la compétition des apiculteurs des autres parties de l'Empire, et qu'excellente semble être l'occasion d'attirer, à cette exposition annuelle hautement renommée, l'attention des commerçants d'Angleterre et du monde entier, sur la haute qualité des miels canadiens.

Votre tout dévoué,

F. N. L. SLADEN,  
Apiculteur du Dominion.

Note de la Rédaction.—Nous souhaitons qu'un grand nombre d'apiculteurs participent à ce concours.

## GLANURES

**Crudités** "On entend par là les légumes et fruits crus. Si on parle de navets, carottes, choux de Siam, rabioles crus, on scandalise. Mais pour quoi pas ? Est-ce qu'on fait cuire les oranges, les concombres, le céleri, les melons, la laitue, les radis ? Quelle différence peut-il y avoir ? La différence, c'est que leurs vitamines ne sont pas détruites, en tout ou en partie, par la chaleur. Je conseille à ceux qui n'ont pas l'instinct ni le goût développés pour les choses saines, de s'aider au début en "beurrant" de miel des tranches de navets, choux de Siam, carottes, etc. Je

retiens mon brevet pour l'idée, car c'est la plus fameuse et la plus délicieuse des associations. Et si les apiculteurs s'avisent de faire "mousser" cette mode, ils tripleraient en moins d'un an la consommation du miel, aliment éminemment vitalisé et minéralisé. Le miel chanté et prôné par les poètes, les gastronomes et tous les gens à palais intelligent de tous les pays, n'a qu'un petit défaut : une légère aigreur que la fadeur et l'alcalinité des légumes crus corrigent admirablement. (Extrait "Rôle de l'alimentation naturelle chez la jeune mère," par le Docteur Aurèle Nadeau.)

**Congrès des Apiculteurs Français** Au congrès d'Angoulême, les 22 et 23 novembre 1919, les congressistes ont émis les vœux suivants :

1o Que l'on applique sévèrement la loi sur les fraudes alimentaires et qu'une loi soit votée le plus promptement possible afin que le terme "MIEL" soit employé uniquement pour désigner le produit naturel des abeilles.

2o Que les études sur la Loque, interrompues pendant la guerre, soient reprises immédiatement dans tous les laboratoires français et principalement dans ceux de l'Etat, afin que l'on arrive rapidement à une médication sûre.

3o Que les pouvoirs publics s'intéressent dorénavant d'une façon plus effective au développement de l'Apiculture française et accordent aux Sociétés apicoles des subventions plus élevées que celles d'avant-guerre.

4o Que l'enseignement apicole soit intensifié dans les écoles d'Agriculture, dans les écoles normales et dans les écoles publiques et privées de l'enseignement primaire et que l'on arrive à la création de ruchers de démonstration dans toutes ces écoles.

5o Que trois types de ruches soient seulement fabriqués en France : Layens, Dadant, Voirnot, et que l'on arrive à la standardisation des cadres dont les dimensions devront être prises extérieurement.

6o Qu'une Fédération des Sociétés apicoles se forme dans chacune des régions économiques créées par le Ministère du Commerce en vue de leur groupement en une Fédération Nationale.

**Note de la Rédaction** Il y a déjà plusieurs années une loi fut passée défendant l'emploi du mot MIEL pour tout produit qui n'est pas du miel pur fait par les abeilles. Un épicier ne peut vendre ici un miel composé portant l'étiquette "miel composé".

Nous souhaitons aux apiculteurs français une loi semblable à la nôtre et surtout l'application entière d'une telle loi.

Le Ministère de l'Agriculture de la province française de Québec dépense chaque année \$22,000.00 pour l'apiculture. Certaines sociétés d'apiculture reçoivent jusqu'à \$300. d'octroi chaque année. Les octrois sont divisés au prorata du nombre de membres.

Des cours d'apiculture sont donnés chaque année durant une quinzaine de jours dans deux ou trois centres principaux. Nos écoles d'apiculture possèdent des ruchers et dans plusieurs académies de jeunes gens et jeunes filles, on enseigne l'apiculture d'une façon pratique.

Nous n'avons pratiquement qu'une grandeur de cadres Le Langstroth ou le Hoffman. Ces deux cadres ont les mêmes dimensions.

# AVIS

*Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à :*

**C. VAILLANCOURT,**

*Ministère de l'Agriculture*

**QUEBEC.**

Notre fédération des sociétés apicoles est un fait accompli.

Ces quelques remarques s'adressent à nos cousins Apiculteurs de France.

Puissent-ils montrer à leurs gouvernants ce qu'accomplissent là-bas les patriotes de cette autre France.

**Vue des cou-** Nous sommes heureux de faire **leurs par une** connaître à nos lecteurs le fait **abeille** suivant, qui est raconté par M. Pierre Larue, dans la "Revue Scientifique" du 27 septembre 1919.

En mai, une abeille entra par mégarde dans l'appartement de ce savant.

Les murs sont tapissés de papier couleur crème et décorés de peintures à l'huile non recouvertes, de chromos et d'aquarelles sans verre.

L'abeille en butinant n'a fait que toucher les parties claires des peintures qui représentent des paysages, mais elle a insisté longuement sur les parties roses, bleu clair ou blanches des dessins sous vitres.

Nous disons "des dessins" car elle a respecté les parties blanches.

Elle a respecté aussi le papier peint crème pour ne visiter que quelques points de la bordure supérieure représentant des festons de verdure sans éclat.

De cette observation il semble résulter d'après M. Pierre Larue :

1o Que la couleur plus que l'odeur a dirigé cette abeille ;

2o Que les couleurs vives l'ont attirée à condition que ce ne soit point des teintes plates, mais des dessins avec apparence de reliefs.

Il est vraisemblable qu'elle y trouvait de l'analogie avec les fleurs.

I. LEBLOND.

"L'Apiculture Française."

**L'apiculture en France** Nous extrayons d'une lettre que nous adresse un apiculteur français, en date du 29 février, le passage suivant :

"Ici l'hiver a été très doux. Les populations sont restées fortes. Les abeilles sont sorties, tous ces jours derniers et ont rapporté du pollen. Je ne fais pas de nourrissage stimulant. La famine de sucre en empêche. Mes ruchers sont bien approvisionnés de miel. D'ici une quinzaine de jours les arbres fruitiers vont fleurir et l'élevage pourra se faire dans de bonnes conditions."

Là déjà les abeilles récoltent et ici elles s'éveillent à peine de leur léthargie d'hiver.

## QUESTIONS ET REPONSES

Quelles sont les précautions à prendre dans le transport des ruches ?

J. C.

1o Bien aérer les ruches.

2o Les placer verticalement.

3o Eviter les secousses trop brusques surtout dans les mauvais chemins.

4o Choisir une journée un peu fraîche. Ne pas attendre à la fin de juin pour faire ce transport.

Pour détails plus complets demandez le bulletin 62.

C. V.

Puis-je garder des abeilles près d'une voie ferrée ?

A. M.

Pourquoi pas, les abeilles s'habitueront vite au bruit des chars.

C. V.

## ELEVAGE DES REINES

### Introduction et fécondation

Il serait trop long d'exposer en détail toutes les méthodes d'introduction de reines, je me contenterai de ne donner qu'un résumé de méthodes pratiques d'introduction.

Les principes de toute méthode d'introduction ont pour but d'apaiser l'antagonisme que témoignent les abeilles pour toutes abeilles étrangères.

Les abeilles, comme la plupart des insectes et autres animaux qui vivent en société, se montrent défiantes pour tout nouveau venu.

Done, si vous voulez réunir deux colonies, ou si vous voulez introduire une reine, il faut, si vous voulez réussir, procéder par quelques méthodes. Ceci dit, je vais vous décrire quelques méthodes d'introduction de reines.

### Introduction au moyen de cage

En enfermant une reine dans une cage d'introduction, et en plaçant cette cage au milieu des abeilles dans la chambre à couvain pendant 36 à 48 heures, cette reine acquerra l'odeur de la colonie, et les abeilles s'habitueront à sa présence dans la ruche. En laissant libérer automatiquement cette reine par les abeilles, cette reine aura toutes les chances d'être acceptée. Il y a plusieurs moyens d'opérer avec les différents modèles de cages d'introduction. La pratique vous enseignera quels sont les meilleurs moyens et quelles sont les meilleures cages.

### Introduction directe

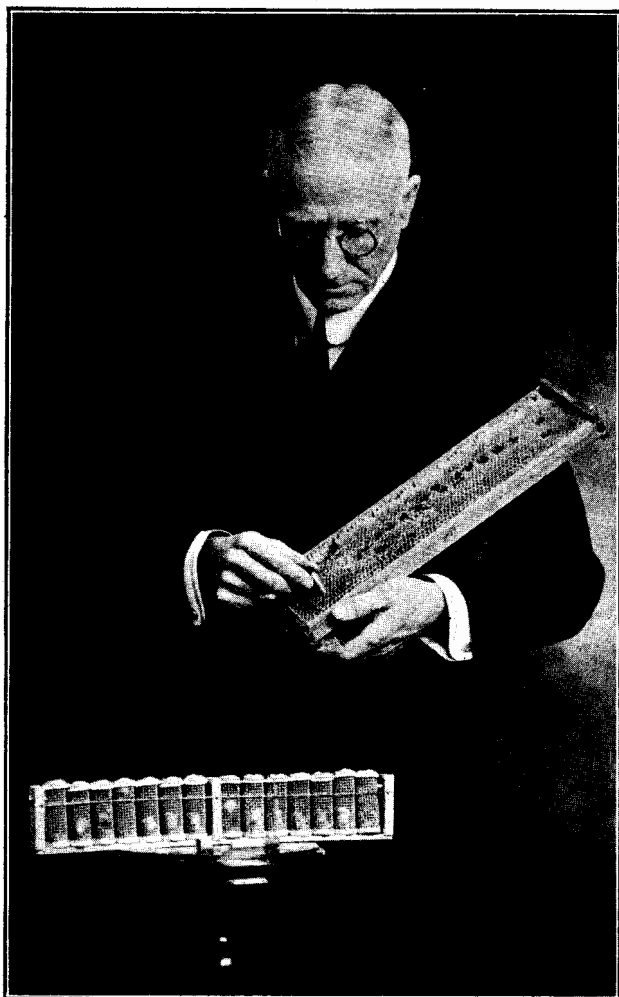
Une jeune reine venant d'éclorre peut être introduite directement et avec succès dans n'importe quelle colonie.

Une reine sera aussi acceptée en l'enfermant dans une ruchette avec du couvain prêt à éclorre.

### Autres méthodes d'introduction

En troublant fortement une colonie au moyen de fumée cette colonie ne se trouve plus à l'état normal.





M. BARBEAU préparant des cupules pour l'élevage des reines d'après son système

Dans cet état, une reine a quelque chance d'être acceptée en la déposant à l'entrée de la ruche, ou encore en la déposant dans un coin de la ruche sur les cadres.

L'introduction au moyen de miel se fait en trempant la reine dans du miel, et la déposant parmi les abeilles.

L'introduction au moyen de farine se fait de la même manière.

L'introduction au moyen d'eau se fait en secouant les abeilles des rayons et en les submergeant, après quoi l'on dépose la reine parmi les abeilles.

Toutes ces dernières méthodes réussissent plus ou moins. Il faut être excellent praticien pour les employer avec succès.

### Fécondation

Je désire maintenant vous entretenir sur les moyens à prendre pour arriver à faire féconder les reines : c'est-à-dire, je veux vous parler de ruche de fécondation.

Je vais laisser de côté la parthénogénèse. L'apiculteur qui élève des reines, juste ce qu'il lui faut pour remplacer celles de son rucher, s'occupe rarement d'avoir des ruches spéciales de fécondation. Quand il produit des cellules royales, et que ces cellules sont

mûres, il enlève ordinairement la reine de la colonie qu'il veut remplacer, et 24 à 36 heures après il fixe dans un rayon, au milieu de la chambre à couvain, une cellule mûre. Un peu plus tard, lorsque la reine sera éclosée, à la première belle journée, elle prendra son vol de fécondation. Tout ce que l'apiculteur doit surveiller, c'est de s'assurer si la reine est retournée à sa ruche et quelle qualité de reine elle est.

Mais il en est autrement, pour l'éleveur professionnel de reines. Pour lui, il faut tout un équipement de matériel spécial, s'il veut, avec le moins de dépenses possibles, produire beaucoup de reines.

Il lui faut choisir le modèle de ses ruches de fécondation, choisir des ruches de grandeur moyenne, de bonnes cages d'introduction et de nourricerie. Choisir aussi entre les systèmes d'élevages de reines, dont les résultats sont douteux, et les systèmes modernes.

Tous ces détails doivent être pris en considération avant de se lancer dans l'élevage professionnel de reines.

Je laisse, à ceux qui auraient l'intention de se livrer à l'élevage commercial de reines, le soin de méditer ces quelques remarques.

E. BARBEAU,  
St-Eustache.

N. de la R.—M. Barbeau est l'inventeur d'un système d'élevage de reines. L'apiculture Canadienne Française se développe rapidement.

### L'APICULTURE EN HOLLANDE

Un délégué de la Chambre Syndicale d'Apiculture de Belgique, Monsieur H. Smeyers, vient de publier dans un journal "L'apiculture rationnelle" un rapport sur son voyage officiel fait en Hollande. Voici ce qu'il écrit : "L'organisation de l'Apiculture en Hollande comprend une vaste fédération. Cette Société possède une "Maison des Apiculteurs" à Wageningen surnommée ainsi pour la raison que les membres de la Société peuvent y acquérir tout ce qui regarde l'Apiculture. Ils peuvent y vendre tous les produits du rucher. Cette maison, semblable aux installations coopératives que l'on rencontre en Belgique, est gérée par le département commercial créé au sein de la Fédération Nationale des Apiculteurs.

Cette maison des Apiculteurs possède une scierie mécanique pour la fabrication des ruches à cadres, des gaufriers à cylindres pour fabriquer la cire gaufrée, des machines pour l'extraction du miel fourni par les "fixistes" ;—des presses à cire pour le travail et la préparation de la cire ; enfin un comptoir commercial pour la vente d'une foule d'articles apicoles ainsi que pour celle du miel. Actuellement cet organisme envisage la création d'une fabrique de pain d'épices.

Le chiffre d'affaires en 1918 a été de plus de 200,000 francs et a laissé un bénéfice net de 13,000 francs à l'Association.

La Fédération achète et reçoit le sucre nécessaire à l'hivernage des abeilles pour tous les apiculteurs soit environ 500,000 kilos par an. Ces sucres sont exemptés des droits d'accises qui s'élèvent à 27 florins les 100 kilos. La dénaturation se fait à la maison des apiculteurs.

Il en résulte que le gouvernement hollandais favorise ainsi les apiculteurs pour environ 405,000 francs de droit d'accises. En Belgique, l'exonération des droits d'accises pour les sucres destinés aux abeilles atteint à peine le chiffre de 100,000 francs pour une quantité équivalente de sucre, soit quatre fois moins.

La Fédération possède une riche bibliothèque apicole, ainsi qu'une série de petites bibliothèques "volantes" renfermées dans de petites caisses qui sont envoyées dans les sections successives des différentes localités. La Hollande possède des ruchers écoles et des stations d'observations apicoles installées dans différentes localités où les apiculteurs viennent puiser les renseignements utiles et précis pour la conduite de leurs ruches.

L'enseignement de l'apiculture préoccupe particulièrement le gouvernement hollandais et, à cet effet, il a créé un poste de conseiller apicole, fonction remplie par M. Vangiersbergen, qui possède la science théorique et pratique de l'apiculture d'une manière approfondie. Le conseiller "officiel" et compétent entre le gouvernement et les apiculteurs auprès desquels il se rend, et dont il visite les ruchers. Toutes les questions relatives à l'apiculture lui sont soumises par le gouvernement. Il s'occupe de la vérification et de l'inspection des ruches à la frontière pour éviter que l'on introduise dans le pays des ruches malades. Il a dans ses attributions l'organisation et la surveillance des cours et conférences d'apiculture. Il donne lui-même des conférences dans les régions où il juge utile. Il contrôle les ruchers-écoles et il réunit toute la documentation relative à l'apiculture. Il se déplace souvent et spontanément chaque fois qu'il est appelé ou qu'il juge utile. Il fait toutes les constatations scientifiques utiles à la vulgarisation de l'apiculture et il sert de trait d'union entre les horticulteurs et les apiculteurs pour provoquer l'envoi dans les régions fruitières notamment des colonies d'abeilles utiles pour favoriser la fécondation des fleurs.

C'est ainsi que dans certaines régions, les horticulteurs offrent une redevance de 50 pour cent par ruche pour que les apiculteurs leur amènent des abeilles. Dans cet ordre d'idées, la Fédération des horticulteurs hollandais a adressé au Ministre de l'Agriculture une requête demandant d'interdire l'exportation des abeilles par crainte de voir leurs récoltes de fruits diminuer.

L'enseignement de l'apiculture se fait sur des bases sérieuses. Les conférenciers apicoles doivent passer un examen théorique et pratique devant un jury officiel dont fait partie le conseiller d'apiculture. Il est donné en Hollande annuellement 20 cours d'apiculture comprenant 12 leçons théoriques et 4 leçons pratiques. Les cours sont donnés au siège des sociétés apicoles et sous les auspices de celles-ci. A la fin de ces cours, un examen pour l'obtention du diplôme de conférencier apicole dure plusieurs jours et est précédé d'un cours spécial préparatoire, dirigé par le conseiller apicole et son adjoint.

Les nominations des conférenciers apicoles sont faites par le gouvernement sur avis du conseiller apicole. Cette manière de faire a pour résultat de donner à l'enseignement de l'apiculture un caractère et une forme tout à fait scientifique et pratique.

(L'Apiculture Française).

## TRIBUNE LIBRE

### Réponse à M. Frud'homme

Je ne suis ni abonné, ni collaborateur au *Québec Agricole*. Je n'accepte donc aucune responsabilité pour ce qui peut paraître dans ce journal. Je n'ai écrit que dans *L'Abeille*.

Votre article de décembre tendait à décourager presque complètement l'achat des reines. Je vous ai montré qu'il est possible d'en tirer un excellent parti au printemps.

Vous dites plus loin que je parais douter du chiffre de vos pertes ; au contraire, cher monsieur, je m'en suis étonné, et vous ai donné le moyen de les éviter en grande partie. Et pour avoir exprimé publiquement mon opinion, vous me tombez dessus, me parlez de cachotterie, d'égoïsme, etc.—Drôle de logicien !

J'ai devant moi plusieurs lettres des plus gros apiculteurs de la province, me félicitant, endossant mes vœux, et me remerciant des horizons nouveaux que j'ai ainsi ouverts.

Votre dépit proviendrait-il de ce que j'ai eu cette idée avant vous ?

Vous n'approuvez pas ma manière de traiter les colonies faibles au printemps : vous préférez subir une perte de 2  $\frac{3}{4}$  p. c. (Voir votre article de décembre.) Chacun son goût !

Dans votre district, les abeilles sont mises dehors ordinairement vers le 15 avril, et la grande miellée commence dans les derniers jours de juin plus souvent dans la première semaine de juillet ; ce qui nous donne deux mois et demi pour remonter nos colonies. Or, dans un grand rucher, il y a toujours des colonies qui sont bien en avant des autres. Un rayon de couvain enlevé à celle-là ne leur fait que du bien : cela les empêche de contracter la fièvre d'essaimage. Or, une colonie faible, tenue bien chaudement, pourvue d'une bonne reine, à laquelle on ajoute ainsi un ou deux rayons de couvain, à laquelle on donne aussi un nourrissage prolongé, se relève tout à fait rapidement.

Vous nous parlez de petites ruches dans lesquelles la reine est à l'étroit, et qui ne peuvent recevoir assez de hausses, etc.

Coups d'épée dans l'eau, mon ami !

Tout apiculteur sérieux, quelle que soit la grandeur de ses ruches, par des manipulations appropriées, donne toujours à la reine et aux ouvrières, tout l'espace nécessaire pour la ponte et l'emmagasinage de la récolte.

Vous terminez en me demandant la moyenne de mes récoltes ; je ne vous la donnerai pas, et voici pourquoi :

Premièrement, d'une localité à une autre, les différences de sol, d'altitude, de flore sont souvent énormes, et celui qui voudrait comparer deux méthodes en ne s'appuyant que sur le chiffre de la récolte porterait un jugement à faux.

Deuxièmement, depuis 15 ans, j'ai assisté à toutes les réunions et conventions apicoles ; et j'y ai entendu tant de vantardises, de tartarinades et de gasconnades que, pour réagir un peu contre ce courant ridicule, il y a beau temps que j'ai pris la résolution de ne donner aucun chiffre ; et le ton de votre épître n'est pas pour me faire changer d'avis.

Toutefois, pour vous contenter un peu, je vous dirai que la moyenne de mes récoltes s'élève à un chiffre tout bonnement ordinaire... et croyable.

CLÉMENT LEMIRE,

L'Assomption, 20 mars 1920.

## LES MALADIES DES ABEILLES

### (Notes des fermes expérimentales)

Les maladies des abeilles sont de deux espèces : Il y a d'abord les maladies des abeilles elles-mêmes pour lesquelles il n'existe pas de remèdes utiles et qui, heureusement, n'ont fait jusqu'ici qu'une apparition passagère au Canada ; il y a ensuite les maladies du couvain qui sont au nombre de trois : la loque américaine, la loque européenne et la loque en sacs.

Comme ces trois maladies exigent chacune un traitement différent, et comme les deux premières causent de grands ravages lorsqu'elles sont négligées, il est important que tous les apiculteurs puissent les reconnaître et les distinguer l'une de l'autre afin de pouvoir les combattre énergiquement et sans délai.

Ces maladies attaquent les abeilles lorsqu'elles sont dans la phase larvaire. Dans la loque américaine, la larve qui vient de s'operculer se transforme en une masse couleur de café, si tenace et si visqueuse qu'elle s'étire parfois en un fil d'une longueur de plusieurs pouces si l'on plonge un cure-dent dans la cellule et qu'on le retire. Elle a une odeur désagréable de glu. Cette masse se dessèche en formant une écaille qui adhère fermement au fond de la cellule. L'opercule de la cellule qui renferme la larve affectée est généralement décoloré ; il est souvent perforé d'une façon irrégulière ou parfois disparaît complètement.

Dans la loque européenne, la plupart des larves sont attaquées avant d'être operculées. Elles perdent leur forme et s'affaissent au fond de la cellule ; on dirait qu'elles ont fondu. Elles prennent une couleur de paille claire ou grise. Le couvain putréfié a une odeur légèrement acide à laquelle s'ajoute parfois une odeur de putréfaction. Le contenu de la cellule ne s'étire que peu ou point et l'écaille desséchée se détache facilement.

Dans "le sacbrood" la larve complètement développée est étendue sur le dos dans la cellule, elle est décolorée mais intacte de peau et de forme. Les sucs de la larve sont aqueux et contiennent des parcelles semblables à du caillé.

On traite la loque américaine en secouant les abeilles dans une ruche propre, contenant des cadres munis de cire gaufrée, sans miel, et en enlevant les rayons du couvain et le miel qui contiennent les spores de la maladie. Le miel ne doit pas être employé pour l'alimentation des abeilles à moins qu'il n'ait été bouilli pendant une heure, mais on peut s'en servir pour l'alimentation de l'homme. On convertira les rayons en cire et on désinfectera les ruches par le flambage.

On traite la loque européenne en introduisant de jeunes reines italiennes, en tenant les ruches bien

peuplées et bien munies de provisions. Cette maladie se propage très rapidement au cours d'une disette de miel vers la fin du printemps et au commencement de l'été ; dans des cas graves, on laissera les ruches sans reine pendant une ou deux semaines avant d'y introduire des reines italiennes.

"Le Sacbrood" disparaît généralement au bout de quelques semaines et n'exige pas de traitement.

F. W. L. SLADEN,

Apiculteur.

Ferme expérimentale centrale.  
Ottawa, Ont.

## ABRÉGÉ DU COURS D'AFICULTURE (Suite)

### Elevage des reines

Au printemps, lorsqu'on nourrit les colonies avec du sucre, il faut veiller à ce que les abeilles le dépendent tout avant la récolte ; autrement il pourrait s'en mêler au miel. Une colonie que l'on nourrit au sucre ne doit pas avoir de hausse. Là où il y a une récolte de miel de printemps, soit pissenlit, pompiers, etc... il faut mettre des hausses à toutes les colonies fortes assez tôt pour que les abeilles y placent ce miel, car, manquant d'espace les abeilles pourraient tellement remplir la chambre à couvain de ce miel que la reine en serait gênée dans sa ponte, et alors ce serait autant d'abeilles de moins pour la récolte. Il n'en faut pas plus pour beaucoup diminuer la moyenne de chaque colonie, puisqu'il est reconnu que ce sont les colonies fortes qui font les grosses récoltes. Ce miel doit être laissé sur les ruches jusqu'à ce que la récolte principale commence ; car plusieurs de ces colonies fortes ayant tout leur miel dans les hausses, et le bas de la ruche étant rempli de couvain, il est certain que ces colonies mourraient de faim si nous leur enlevions ces hausses dans un temps de disette, c.-à-d. plusieurs jours avant la grande récolte. Ces hausses contenant le miel du printemps pourront être enlevées en une seule fois, dès le premier jour où la colonie sur balance annonce un surplus, et plaçant ces hausses sur le chasse-abeilles, il n'y aura pas à craindre que ce miel se mêle à la miellée qui commence et qui fournit d'ordinaire du miel beaucoup plus beau. Pour empêcher l'essaimage, il faut remettre du même coup sous ce chasse-abeilles autant de hausses avec rayons secs que nous en avons enlevées. Plus tard, lorsque ces colonies deviendront à la gêne, nous ajouterons une nouvelle hausse et nous verrons à ce que la plus pesante de celles déjà posées soit mise la plus haute et ainsi en descendant.

Aussitôt que le trèfle blanc ou autres plantes fournissant la principale récolte commencent à fleurir et que la balance annonce un peu de récolte, si nous voulons imiter la nature, il ne faut pas retarder et commencer aussitôt l'élevage des reines. Pour sélectionner nos abeilles, il faudra choisir la colonie avec laquelle nous voulons élever. Cette colonie de choix devra être très pure, très douce, très forte et surtout très productive.

Voici une méthode facile aux apiculteurs peu expérimentés—ayant aussi le mérite d'être utile aux experts.—Il faut profiter des enseignements de la nature qui veut que ce soient les colonies fortes qui essaient et qu'elles ne commencent à essaimer que lorsqu'il y a récolte. Il est certain que les cellules royales construites durant la récolte sont beaucoup plus grosses et plus nombreuses que celles faites dans un temps de disette ou lorsque les abeilles sont forcées de le faire par la perte de leur reine, etc. . .

Voici la marche à suivre :

Le soir vers 4 heures ou plus tard, nous prenons dans notre colonie de choix que nous désignerons sous le No 1, un ou deux rayons de couvain le plus operculé possible avec la reine et toutes les abeilles qu'il y a sur ces rayons, nous y prenons aussi un rayon de miel couvert d'abeilles et nous plaçons le tout dans une ruche vide, nommée No 13. Nous achevons de remplir cette dernière avec des rayons secs minces, ou avec des cadres ayant des grandes feuilles de cire gaufrée ; nous fermons l'entrée, ne laissant qu'un passage d'un pouce, car autrement cette nouvelle colonie qui se trouve faible ne pourrait se protéger. A la colonie d'élevage No 1 nous remplaçons les rayons de couvain et de miel que nous avons enlevés par des rayons secs que nous plaçons près de la paroi de la ruche ; nous pouvons même avantageusement mettre un rayon gaufré près du couvain, car il arrive quelquefois que certaines cellules royales ont le bout cimenté sur ce premier rayon s'il est un peu épais, et alors elles se trouvent brisées et perdues lorsque plus tard nous retirons ce rayon. Durant les 3 ou 4 jours qui suivent, nous devons prendre à une autre colonie (que nous indiquerons sous le No 7) 3 à 5 rayons de couvain très avancé, brossant bien ces rayons afin qu'il ne reste pas une seule abeille dessus et nous donnerons ce couvain au No 13. Quelques jours plus tard nous élargirons l'entrée de cette colonie. La septième journée après avoir enlevé la reine au No 1 nous visitons cette colonie comptant combien il y a de rayons de couvain et aussi combien de bonnes cellules royales utilisables : toutes les petites cellules doivent être comptées pour nulles et si deux cellules sont collées ensemble elles ne comptent que pour une, de même trois cellules prises ensemble ne valent que deux, coupant celle du centre pour les séparer ; les cellules très longues ayant jusqu'à deux pouces de longueur ne sont pas bonnes ; celles qui sont dans une partie de rayons de faux-bourdon renferment généralement une larve de faux-bourdon, alors nous ne devons pas les compter comme bonnes et encore moins les employer. Lorsque nous connaissons combien il y a de bonnes cellules royales, s'il n'y a pas assez de rayons de couvain dans cette ruche pour correspondre à la quantité des cellules, nous devons immédiatement prendre à une autre colonie (désignée No 4) du beau couvain âgé sans abeilles et le placer dans une hausse, (que nous nommerons No 15) la première au-dessus de la tôle perforée de la colonie No 1.

Si nous désirons encore faire de l'élevage et que nous n'ayons que cette colonie de choix, nous pourrions sept jours après avoir ajouté du couvain au No 13 recommencer avec cette colonie No 13 comme nous l'avons fait avec le No 1 puisque c'est la même reine.

J.-F. PRUD'HOMME.

(à suivre)

## QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA CONDUITE DES RUCHERS DE FAMILLE

Beaucoup de cultivateurs aimeraient à garder des abeilles pour se procurer une partie de leur provision de sucre pour l'année, mais certaines objections les arrêtent : 1o le défaut de connaissances sur cette culture : 2o le manque de temps ; on croit que cette culture ne va pas avec les travaux de la ferme et qu'elle exige un temps considérable ; 3o enfin, la crainte des piqûres d'abeilles, bien terribles, paraît-il. Permettez-nous quelques remarques qui rassureront pleinement tous les hésitants.

Voici un procédé infaillible pour renseigner ceux qui n'ont pas les connaissances voulues sur cette culture : Abonnez-vous à "l'Abeille", revue apicole de la province de Québec; vous y trouverez toutes les instructions nécessaires en temps opportun, c'est le pilote de l'apiculteur ; de plus, en vous adressant au Service de l'Apiculture, Québec, le Chef de ce Service répondra volontiers à toutes vos demandes ; ainsi vous serez facilement et promptement renseignés sur tout ce qui vous embarrasse—La culture des abeilles s'accorde très bien avec les autres travaux de la ferme, faites-en l'essai, c'est la meilleure preuve.

De plus, les piqûres d'abeilles ne sont ni graves ni mortelles ; d'ailleurs, les abeilles ne piquent que pour se défendre ; ne les provoquez pas, elles seront aussi douces que vous serez calmes.

Maintenant quelques conseils pratiques pour ceux qui désireraient commencer un petit rucher de famille.

Une chose essentielle, c'est d'avoir des ruches de même dimension, afin que les cadres puissent s'échanger facilement d'une ruche à l'autre, soit dans les hausses, soit dans le corps des ruches. Si vous voulez construire vos ruches vous-même, ayez une ruche chez un fabricant et faites-les d'après le modèle. Pour un petit rucher de famille de cinq à dix ruches il serait bon d'employer des ruches à dix cadres ; douze cadres feraient peut-être encore mieux.

Ensuite achetez un bel essaim d'abeilles pures italiennes. S'il est impossible de vous en procurer dans votre localité, adressez-vous au Ministre de l'Agriculture, Québec.

Passons à la culture.

Au printemps, après la sortie des ruches, profitez d'une belle journée pour faire la visite afin de vous rendre compte s'il y a assez de nourriture pour attendre les fleurs ; et en même temps on rétrécit les entrées. Il faut tout au plus 15 à 20 minutes pour faire cette visite dans un rucher de 5 à 6 ruches. Et tous les jours, lorsqu'il fait beau, on jette un coup d'œil sur l'entrée des ruches pour s'assurer que tout va bien.

Vers la fin de mai, quand vient le temps de l'essai-  
mage, on fait une visite à l'intérieur des ruches pour  
voir si les abeilles se préparent à essaimer. Durant  
cette visite, si l'on voit des cellules royales, construi-  
tes presque toujours au bas des cadres, il faudra pro-  
céder différemment soit que l'on veuille ou non aug-  
menter le nombre des ruches.

Pour ne pas augmenter le nombre des ruches,  
enlevez toutes les cellules royales moins une et tuez  
la reine. Alors prenez le cadre qui contient la cellule  
royale qui reste, placez-la dans une hausse avec  
cadres secs ou bien avec feuilles de cire gaufrée.  
Ensuite prenez cette hausse, recouvrez-la d'un zinc  
perforé et placez-la sur le plateau, puis mettez au  
dessus la chambre qui contient tout le couvain. Si  
vous avez une ruche à 12 cadres, je puis vous dire  
que neuf fois sur dix vous n'aurez pas d'essaim  
naturel.

Cette opération doit se faire le soir entre 6 et 7  
heures.

Au contraire, si vous voulez augmenter le nombre  
de vos ruches, procédez comme suit :

Au lieu de mettre la chambre à couvain par-dessus  
la hausse, placez-la sur un plateau à une trentaine de  
pieds de distance de la hausse. Dix à douze jours  
plus tard, tuez la reine dans la vieille ruche et mettez  
des hausses sur les deux ruches. Cet ouvrage doit  
être fait par un beau jour à l'heure du midi.

Ensuite regardez au moins une fois par semaine  
si les abeilles ont assez d'espace pour emmagasiner  
le miel durant la miellée.

En procédant de la manière indiquée vous n'aurez  
pas d'essaim naturel ; par conséquent vous n'aurez  
pas à craindre d'aller faire vos travaux à l'extrémité  
de votre ferme et de plus vous n'aurez pas de perte  
de temps pour surveiller vos ruches.

E. GROLEAU,  
S.-Thècle.

### “ TIME IS MONEY. ”

### “ LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT ”

(Suite)

Pour faire suite à la causerie dernière, où nous  
avons parlé de l'épargne que l'on peut faire du temps,  
pendant les mois où le nectar coule dans nos ruches  
par l'entremise de nos chères “Buveuses d'azur”  
aujourd'hui je voudrais vous entretenir d'un autre  
mode de bénéfice des heures que le destin met à notre  
disposition. Et ce mode, tout le monde peut le pra-  
tiquier avec facilité, car il ne demande pas la mise à  
exécution des procédés scientifiques que La science  
apicole possède. Je veux parler de l'ordre. D'abord  
qu'est-ce que l'ordre ? Je sais que tous vous me pou-  
vez répondre. Mais qu'importe, il est des choses

que l'on sait depuis sa plus tendre enfance et qu'il est  
bon de s'entendre répéter quelquefois. Eh  
bien l'ordre est un art : c'est celui de savoir où placer  
un objet avec goût et surtout de l'y remettre lors-  
qu'on l'a pris. Ou bien si je considère l'ordre sous un  
point de vue autre que celui-là, c'est-à-dire sous le  
côté moral de notre être, c'est un peu différent. Pour  
lui c'est de convevoir ce qu'on doit faire dans un  
temps limité et de ne le faire que dans ce temps-là.  
Voici la définition sur laquelle nous allons nous baser  
pour développer notre sujet. Il est dit, en parlant  
de Maeterlinck, que c'était un homme d'ordre: aussi  
tous ses travaux s'en ressentent, c'est-à-dire que sa  
pensée précédait toujours même ses moindres ac-  
tions, et que pendant qu'il reposait son corps, son  
esprit préparait le travail du lendemain. Eh bien,  
c'est ce qu'il nous faut faire nous aussi, si nous vou-  
lons ne pas gaspiller notre vie dans des futilités, pour  
qu'après notre mort, nos âmes puissent entendre les  
louanges de notre souvenir s'évoquer sur la terre, et  
voir des admirateurs fouiller nos œuvres pour y dé-  
couvrir notre vie. “Car les plus belles vies” ! nous dit  
Bertherogg, “sont celles qui renferment le plus d'absolu”.  
Or voulez-vous jouir de la vie, eh bien, ne gas-  
pillez pas le temps, car c'est l'étoffe dont elle est faite,  
Trouver une place accommodante pour un objet est  
toujours assez facile : mais ce qui est plus difficile  
à observer, c'est de veiller à ce que cet objet soit tou-  
jours mis au même lieu, afin que vous le puissiez  
trouver, même le soir, lorsque la nuit a étendu  
sur la terre son voile épais qui ressemble à un linceul.  
Voici ce qui se conçoit facilement mais que l'on ne  
pratique malheureusement pas toujours. Voulez-  
vous avoir des preuves de ce que j'avance et des ex-  
emples frappants ? Considérez la nature : les oiseaux,  
par exemple, ont-ils deux manières de construire leurs  
nids ? Est-ce que la fourmi songe à laisser sa butte  
de terre pour aller demeurer dans les branches d'un  
chêne ? Non, me répondrez-vous ! Eh bien, pourquoi,  
nous les hommes, les chefs-d'œuvre de la création,  
pourquoi dérogerions-nous à cette nature si par-  
faite jusque dans ses contradictions même, pourquoi  
ne l'imiterions-nous pas dans son ordre admirable ?

Quelquefois, c'est un outil que l'on oublie sur une  
ruche lorsque près de celle-ci on vient de travailler.  
D'autres fois c'est une planche, un zinc perforé ou...  
enfin, que sais-je ? Et l'on oublie si vite que bien sou-  
vent le lendemain on ne peut se remémorer la place  
où nous avons déposé tel, tels objets. Et l'on se dit :  
“Pourtant, je l'avais bien mis là, c'est drôle qu'il n'y  
soit plus”. Ah ! oui, c'est bien drôle en effet, mais si  
nous avons vaincu notre paresse, car plus souvent  
qu'autrement c'est par elle que règne le désordre dans  
le monde. On a bien raison de dire que la paresse est  
la mère de tous les vices !

(Suite à la page 68)



## LES TRÉSORS D'UNE GOUTTE DE MIEL

### LE MIEL A LA CUISINE

Lorsqu'on emploie le lait sûr, pour la pâtisserie, ajouter une  $\frac{1}{2}$  cuillerée à thé de poudre à pâte par chopine de farine ; la pâte sera plus belle.

De préférence, employer le miel dans les recettes ou le beurre n'entre pas ; cependant, la pâtisserie restera de bonne qualité jusqu'à ce que le beurre devienne rance.

La cuisson des pâtisseries au miel doit se faire à fourneau modéré ; parce que le miel étant très épais saisi par un feu trop vif n'a pas le temps de s'éclaircir et de se répandre par toute la pâte ; il empêche celle-ci de monter et l'on ne peut obtenir qu'une pâtisserie médiocre ; cette remarque s'applique surtout aux pâtes éponges, dont la confection exige de la délicatesse dans la manipulation, de la promptitude d'exécution, et un fourneau bien à point.

Il n'est pas nécessaire d'user de recettes spéciales pour l'emploi du miel ; en le substituant au sucre, il suffit de se rappeler qu'il faut diminuer de  $\frac{1}{5}$  la quantité de liquide indiquée. Si par exemple, la recette demande une tasse de liquide, n'en mettre que les  $\frac{4}{5}$ .

Lorsqu'il s'agit de remplacer le sucre par le miel, ne mettre qu'une faible tasse de ce dernier.—On peut aussi très bien employer et le sucre et le miel à la fois, dans une même recette ; soit un quart, un tiers ou la moitié de miel et le reste en sucre.

Enfin, si vous voulez faire du bon pain, qui soit frais longtemps et toujours savoureux—mettez-y du miel à la place du sucre.

Il y aurait encore beaucoup à dire, mais passons à l'usage du miel dans la confiserie, conserves de fruits et gelées.

Il est à conseiller d'employer le miel foncé pour les confitures et de réserver le plus clair pour les gelées et les conserves. Il est reconnu que le miel donne la plus entière satisfaction pour les confitures, les conserves et les gelées de toutes sortes.

Cependant, il faut ajouter au miel une quantité suffisante d'eau ; employé absolument pur, il serait trop riche, trop pesant. Comme règle générale, l'on peut mettre égale quantité d'eau froide, pour le sirop des conserves ; toutefois, les fruits acides, demandent un sirop plus sucré, plus épais ; on doit alors mettre un peu moins d'eau. Ainsi, pour les conserves de prunes, de poires, de pommes, mettre le miel et l'eau en égale quantité ; pour les fraises, les framboises, les mûres, les groseilles, etc—mettre  $1\frac{1}{2}$  tasse de miel pour une tasse d'eau.

Les bonbons au miel ne sont pas seulement délicieux, ils ont de précieuses qualités comme, d'ailleurs, tous les autres produits ou dérivés du miel. Ils sont

doux et réchauffants, exempts de l'acidité contenue dans les autres bonbons des confiseries.

Nombreuses sont les variétés de ces bonbons. La bonne tire au miel ne peut être surpassée par aucune autre. Les nougats, les caramels, le chocolat au miel, sont les plus estimés.

### LE MIEL COMME BOISSON.

Les anciens surent préparer un nombre considérable de boissons, de liqueurs, de vins, dans la composition desquels entraient le miel.

Ils s'en servaient aussi pour tempérer les effets des vins trop généreux et pour corriger l'âpreté de certains autres.

“L'hydromel” qui est une boisson fermentée, faite de miel et d'eau, fut en grand honneur dans l'antiquité et même en France jusqu'au 18<sup>ième</sup> siècle.

Le bon hydromel vaut les meilleurs vins ; c'est une boisson hygiénique qui donne l'illusion de la chartreuse avec l'avantage de n'en pas produire les effets pernicieux. L'on obitient aussi le vinaigre de miel lorsqu'on élève la température et que l'on hâte la fermentation.

Une limonade ou orangeade pour laquelle on fait d'abord bouillir le miel, l'eau et le zeste de l'un ou de l'autre fruit avant d'y ajouter le jus, constitue une excellente boisson pour malades, parce qu'ainsi préparée, elle ne peut être malfaisante, ni rafraîchissante.

En été, l'on peut servir cette même boisson froide en y ajoutant, au goût, un petit morceau de glace. L'on obtient ainsi une liqueur rafraîchissante et désaltérante.

Les limonades ou orangeades gazeuses se préparent de la manière suivante : mélanger le jus d'un citron ou d'une orange et une cuillerée à soupe de miel avec les  $\frac{3}{4}$  d'un verre d'eau froide, verser une pincée de soda à pâte dans lequel l'on met gros comme un pois d'acide tartarique (crème de tartre.) Préparer juste au moment de l'emploi. Cette préparation rafraîchissante facilite la digestion.

Une autre limonade ou thé de pommes aussi facile d'exécution, excellente pour les personnes atteintes de catharre, peut être faite de la manière suivante : couper six pommes en morceaux après avoir enlevé les cœurs, les mettre dans une pinte d'eau bouillante contenant  $\frac{1}{2}$  tasse de miel et le jus de 2 citrons. Laisser à la chaleur pendant une heure environ.

Quelques cuillerées de miel dans un bol de café, de thé ou de chocolat, réchauffent avantageusement en hiver et remplacent à merveille n'importe quelles panacées du commerce.

### LA GOUTTE C'OR.

C'est à l'influence de la femme que l'homme doit les vertus qui le sauvent ou les vices qui le perdent.

JACQUELINE.

## LES SOURCES DU MIEL

(suite)

—Me voilà parfaitement convaincu de mon erreur. Mais, à propos de la proportion dont vous venez de parler, je voudrais vous poser une question pratique.

—Je m'y attendais.

—Vous n'aviez pas tort. Beaucoup de personnes, depuis la crise du sucre, se sont aperçues de l'existence du miel, trop oublié, et se tournent vers l'Apiculture. Moi-même, bien que je n'y connaisse absolument rien, comme vous le constatez, je ne serais pas fâché d'installer des ruches dans mon jardin. Dès lors, le point de vue pratique ne me paraît pas négligeable. Or, s'il faut 10 kilogrammes de miel pour arriver à obtenir 1 kilogramme de cire, on n'a aucun intérêt à élever les abeilles pour leur faire produire de la cire, puisque celle-ci ne vaut que trois fois plus cher que le miel. Comment expliquez-vous cette différence entre le prix du rendement et celui de la production ?

—Nous voilà retombés du ciel sur la terre !

—Nous remonterons tout à l'heure dans les espaces célestes, soyez tranquille. Mais ne dédaignez pas de descendre un instant des hauteurs de la science et ne méprisez pas cette parenthèse sur les applications.

Vous avez vous-même des ruches, m'a-t-on dit, et je ne suppose pas que vous les entreteniez pour rien.

—Non, je suis loin de dédaigner l'apiculture, et en général les applications de la science. Et, puisque la pratique se trouve ici s'appuyer sur la théorie, je vais répondre à votre question.

En effet, l'apiculteur n'a aucun intérêt à chercher la production de la cire et, dans les ruches modernes, il ne détruit pas les bâtisses construites par les abeilles ; grâce aux ruches à cadres mobiles, il peut conserver les rayons de cire aussi longtemps que possible et les faire successivement remplir de miel par les ouvrières. Dans ce but, on se sert d'un extracteur à force centrifuge.

—Comment cela ? Je fais des questions sur tout ce que je ne comprends pas, et je vous avoue que je ne suis pas bien fixé sur la force centrifuge.

—Vous avez raison de ne pas craindre d'interroger. Tant de gens rougissent bien à tort de leur ignorance et font semblant de comprendre les explications qu'on leur fournit, alors qu'une donnée très simple qui leur manque les empêche de saisir le reste. Je vais tâcher d'être clair. Lorsqu'un mobile se déplace sur la circonférence d'un cercle, tout se passe comme s'il était soumis à une force qui s'exerce suivant la direction du rayon de ce cercle et tend à le projeter en dehors ; en outre, cette force, qui est appelée force centrifuge, est d'autant plus grande que le mobile se déplace plus rapidement.

— ? ? ? ?

—Attendez, et ne vous laissez pas effrayer par l'énoncé de ce principe. Lorsque vous êtes allé dans un cirque, vous avez sans doute remarqué que la piste sur laquelle tournent les chevaux n'est pas plate, mais au contraire assez fortement inclinée vers le centre du cirque.

—En effet.

—Eh bien, cette disposition permet de lutter contre la force centrifuge. Le cheval se trouve par là même incliné ; en tournant sur cette piste oblique, il est appuyé sur le sol par la force qui se développe et cela d'autant plus qu'il tourne vite. Il en est de même de l'écuycère qui se tient debout sur cette sorte

de grande selle à plateau placée sur le cheval. Non seulement, grâce à cette inclinaison, ni le cheval ni l'écuycère a d'autant moins son équilibre à maintenir qu'elle est constamment fixée sur le plateau de la selle par cette même force. Aussi, alors qu'il lui faut exécuter des exercices difficiles, elle excite le cheval, qui se déplace plus vite et augmente l'intensité de la force, ce qui donne de la stabilité à lui-même et à l'écuycère.

L'extracteur qui sert à recueillir le miel sans détruire les rayons de cire utilise la même force, mais ici l'on a intérêt à laisser le miel se projeter au dehors. Quatre cadres construits et à alvéoles remplis de miel sont placés autour d'un axe, à l'intérieur de larges grillages qui empêchent les rayons de cire de se briser sous l'action de la force centrifuge ; l'ensemble de ces cadres, ayant chacun l'une de ces deux faces tournée vers l'extérieur, est placé dans un récipient, une sorte de grand seau en fer-blanc muni à sa base d'un orifice fermé par un robinet. On fait tourner l'axe de cet "extracteur" et, sous l'action de la force ainsi développée du centre à la périphérie, le miel est projeté en pluie sucrée sur les parois internes du récipient et vient couler au fond, tandis que la cire, plus résistante, et retenue d'ailleurs par le grillage, reste avec ses cellules toutes bâties ; on retourne chaque cadre ainsi vidé d'un côté ; on actionne l'extracteur et on vide de miel les cadres sur les autres faces. On n'a plus qu'à mettre ensuite ces cadres dans les ruches où les abeilles les remplissent de nouveau.

—Oui, c'est fort clair. On peut récolter ainsi le miel sans récolter la cire ; mais tout en étant fort ignorant, je n'ignore pas que lorsque les abeilles ont complètement rempli de miel un alvéole elles le ferment soigneusement par un petit couvercle de cire. Est-ce que tous ces opercules, soudés chacun par ses bords à la bâtisse de cire, n'empêchent pas le miel de sortir et d'être projeté dans l'extracteur ?

—Vous avez raison. J'avais négligé de vous dire, en effet, qu'avant de passer à l'extracteur les cadres construits et remplis de miel, on a soin de les "désoperculer", c'est-à-dire d'enlever tous ces petits couvercles dont vous parlez. Cette opération très simple peut se faire avec un couteau ordinaire, ou mieux encore avec un couteau à deux manches, assez analogue au hachoir des cuisinières, mais dont la lame serait droite et non courbée.

—Très bien ; nous voici plongés dans les détails de la pratique.

Mais, revenons là l'interrogatoire que vous voulez bien subir et aux questions générales. Puis-je avoir l'indiscrétion de vous demander dans quel but, à votre avis, les abeilles récoltent le liquide sucré des fleurs ?

—La réponse me paraît évidente. Les abeilles, comme les papillons qui vont aussi récolter le liquide sucré des fleurs, prennent ce nectar pour se nourrir.

—Evidemment, l'abeille—comme le papillon—se nourrit de miel, et même d'un peu de pollen ; mais il y a entre ces deux sortes d'insectes une très grande différence à cet égard. Le papillon, être éphémère et indépendant, qui ne vit que pour ses brèves amours n'a besoin que de très peu de nectar afin de subsister durant le peu de temps où il existe à l'état d'insecte parfait, car la plus longue partie de son existence s'est écoulée lorsqu'il était à l'état de chemille, puis dans cette vie ralentie, lorsqu'il s'est endormi à l'état de Chrysalide. Mais l'abeille...

—Je vois ce que vous voulez dire. Le papillon est un amoureux et un artiste, tandis que l'abeille travaille comme une féministe utilitaire qui a renoncé aux joies de l'existence. Le premier est sauvage et libre, la seconde est civilisée et esclave. Le papillon jouit de l'existence ; l'abeille, toujours affairée, s'épuise à la besogne pour entretenir une communauté, pour un collectivisme dont elle ne tire personnellement aucun profit.

—C'est bien cela, continuai-je ; l'abeille récolte la substance sucrée, non pour elle, mais pour la ruche. Et ce n'est même qu'une très petite partie de ce nectar transformé en miel qui alimente les abeilles adultes. Une partie assez notable de ce miel, mis en une sorte de bouillie, mélange de miel, d'eau et de pollen, sert à embequer les petits, c'est-à-dire à nourrir et à faire développer les larves issues des œufs que pond l'unique mère-abeille. Mais tout cela ne constitue qu'une très faible partie du miel emmagasiné dans la ruche.

—Comment ? Je n'y comprends rien. D'ailleurs je vous avoue que cette énorme accumulation de miel que font les abeilles pendant la belle saison pour leur provision d'hiver m'a toujours profondément surpris. A quoi cela peut-il servir, puisque les abeilles sont endormies pendant la mauvaise saison ?

—Endormies ? Où avez-vous pris cela ? Ce sont les fourmis qui sont endormies pendant l'hiver et qui n'ont alors besoin d'aucune provision, mais non pas les abeilles.

—Vous renversez toutes les notions les plus classiques : La cigale et la fourmi, qu'est-ce que vous faites de cette fable ?

—Eh bien, cette fable est... une fable, voilà tout. Mais ne nous laissons pas entraîner vers les fourmis, cela nous mènerait loin. Je continue.

Non, les abeilles ne dorment pas en hiver. Or, pour bien comprendre l'utilité de cette grande provision de miel dont les habitants d'une ruche peuvent employer jusqu'à plus de dix kilogrammes pendant l'hiver, il faut savoir que le centre du groupe d'abeilles, dans son habitation, est toujours à la même température, à 33° exactement, et que cette température est nécessaire au développement et à l'éclosion du "couvain", c'est-à-dire à l'ensemble des œufs et des larves.

—Alors, une colonie d'abeilles serait comparable à un vertébré supérieur, corps d'un oiseau ou d'un mammifère, dont la température reste toujours invariable.

—Si vous voulez ; toutefois cette comparaison ne s'appliquerait qu'à la masse d'abeilles qui demeure dans la ruche autour du couvain, car les abeilles adultes, qui seraient assimilables jusqu'à un certain point à des éléments de ce corps formé par la ruche, peuvent se détacher, sortir au dehors et se trouver alors même dans l'intérieur de leurs tissus, à des températures variées ; mais une fois retournées à la ruche, au milieu du travail ou de l'élevage des petits, elles se retrouvent à cette température immuable 33°.

—Il faut donc que les abeilles puissent produire constamment un dégagement de chaleur qui entretienne la température en question. Elles y parviennent en brûlant par la respiration le miel qu'elles consomment et, naturellement, brûlent ainsi une quantité variable de miel pendant le même temps, très peu en été, lorsque la température extérieure est de 25° par exemple, énormément en hiver par les grands froids. Les produits de la consommation

de miel sont en définitive ceux qui se forment lorsqu'on brûle une bûche dans une cheminée, à savoir de l'eau et de l'acide carbonique, et comme ces deux corps se forment avec un grand dégagement de chaleur, la combustion du miel chauffe le groupe d'abeilles comme la bûche chauffe la cheminée ; c'est la "chaleur animale" ou la "combustion lente", comme disait Lavoisier.

—En effet, je m'en souviens vaguement.

—Eh bien ! l'air, par conséquent l'oxygène qu'il renferme, pénètre dans le corps de l'insecte par ces petites ouvertures, qui sont les stigmates, et se répand dans tous les tissus au moyen de ces innombrables et minuscules canaux ramifiés, à parois spiralées que l'on nomme [es trachées. C'est ainsi qu'en définitive la combustion du miel, ou plutôt des substances qui en proviennent après sa digestion, se produit dans tout le corps de l'abeille ; la chaleur dégagée par cette combustion se répand dans le corps de chaque ouvrière et les abeilles s'échauffent mutuellement lorsqu'elles sont groupées dans la ruche.

—Fort bien. Cependant une question me vient encore à l'esprit. La température du groupe d'abeilles est de 33° les abeilles dégagent la chaleur voulue pour la maintenir à cette valeur ; qu'arrive-t-il, lorsque la température extérieure est supérieure à 33° ? Les abeilles vont-elles refroidir alors leur colonie ? Et la cire, par des températures tropicales, ne va-t-elle pas fondre ?

—Sur ce dernier point, il n'y a point d'inquiétude à avoir, la cire ne fondant qu'à 63°. Quand la température extérieure est trop élevée, et cette circonstance peut se produire pendant les grandes chaleurs de l'été, surtout chez les ruches qui sont exposées en plein soleil, les abeilles de la colonie délaissent presque complètement l'entourage du couvain, sortent de la ruche et "font la barbe".

—Qu'est-ce cela ?

—C'est-à-dire qu'elles se groupent en se suspendant les unes aux autres sur le devant de la ruche, autour du plateau qui la supporte et parfois sur toutes les faces du tabouret sur lequel est le plateau. Elles forment alors des masses irrégulières et pointues par en bas ; voilà pourquoi l'on dit en ce cas que les abeilles font la barbe. C'est là, d'ailleurs, je le répète, un fait très exceptionnel. G. BONNIER.

(à suivre)

## TIME IS MONEY

(Suite de la page 65)

Et le temps que l'on passe ainsi à chercher est précieux, et souvent l'on perd une heure pour une négligence d'une minute. Et après, si nous voulons reprendre le temps perdu, nous sommes obligés d'aller contre la doctrine du bon La Fontaine qui nous donne une morale bien frappante dans la fable du "Lièvre et la Tortue" par ces mots : "Rien ne sert de courir : il faut partir à point. Enfin ce serait si facile de mettre en pratique ce vieux proverbe usé, mais toujours vrai, car le temps, qui change tout, n'a aucun empire sur la vérité— de mettre en pratique, disje "Qu'il y a une place pour chaque chose, et que chaque chose doit être sa place". G. BOUSQUET.

Mars, 5 1920.

## L'ABEILLE D'OR

Je travaillais ce matin dans ma chambre, à la campagne. L'une des deux grandes fenêtres était ouverte.

Une abeille d'or est entrée ; et, au travers de cette chambre, elle a promené gaiement d'abord, anxieusement, puis désespérément sa bourdonnante chanson.

Elle se cognait à la glace de la fenêtre, s'obstinait à vouloir passer là où il était impossible de passer.

Alors la brute, qui dort en tout homme, s'éveilla en moi.

Je me levai, je pris une serviette, et je donnai un grand coup imbécile sur la petite abeille. Elle tomba étourdie contre le rebord de la fenêtre ; et là, se cramponnant à ce qu'elle prenait pour de la lumière, elle attendit, la tête tassée dans son corselet de velours fauve, le second coup qui devait la tuer.

Ce second coup, je ne le donnai pas.

Pendant toute la journée l'abeille, désormais silencieuse, essaya de traverser la vitre impénétrable, montant, descendant, aspirant par les fissures l'air frais qui venait du dehors.

Le soir, je la trouvai sur le plancher, morte de fatigue et de faim.

Et pourtant, tout à côté, l'autre fenêtre était grande ouverte sur les fleurs du jardin et sur les champs inondés de soleil.

Mais l'abeille n'avait pas vu... pas même regardé.

\* \* \*

Et moi, devant le cadavre raidi de la petite travailleuse, je pensais à tant d'âmes éprises de lumière, avides de vérité, et qui se buttent, et qui s'obstinent, et qui se tuent à l'apparence des choses terrestres.

Ames prisonnières de leur sens propre, qui n'avaient qu'à voir, à côté d'elles, la route divine prise par tant de saints, élite de l'humanité.

Et un jour, elles tombent épuisées, inutiles, elles qui étaient faites pour l'apostolat fécond et pour l'éternelle vérité....

PIERRE L'ERMITE.

## LA BANQUE NATIONALE

Fondée en 1860

Siège Social : Québec

Capital Autorisé	-	-	\$5,000,000,00
Capital Payé	-	-	\$2,000,000,00
Réserve	-	-	\$2,200,000,00
Actif	-	-	plus de \$50,000,000,00

Au-delà de trois cents succursales et sous-agences à travers la Province de Québec, dont la majeure partie est située dans les campagnes, pour le plus grand bien de la population agricole.

Les opérations de La Banque Nationale sont presque exclusivement limitées à la Province de Québec. L'argent reçu des cultivateurs, des ouvriers et des petits marchands, est, en grande partie, prêté à ces mêmes classes.

NOUS SOMMES  
ACHETEURS de **MIEL**

ET DE

**PETITS FRUITS DE TOUTES SORTES**

(Fraises, Framboises, Prunes, Groseilles)

**CONDITIONS FACILES DE TRANSPORT**

Pour tous renseignements, s'adresser à

**J.-B. RENAUD & CIE INC.**

QUEBEC

**BANQUE DE MONTREAL**

FONDÉE EN 1817

Capital versé \$20,000,000, Fonds de réserve \$20,000,000.  
Profits non divisés \$1,661,614

Président : Sir VINCENT MEREDITH, Bart.

Vice-Président : Sir CHARLES GORDON, G. B. E.

Bureau-Chef : MONTREAL

Directeur-Général : Sir Frederick WILLIAMS-TAYLOR

Succursales et Agences dans toutes  
les parties du Canada et à  
Terre-Neuve

DANS LES ETATS-UNIS

New-York, Chicago, San-Francisco  
et Spokane

AU MEXIQUE  
à Mexico

La Banque fait des opérations financières dans toutes les parties du monde, et, avec ses nombreuses succursales, offre des avantages et facilités exceptionnels pour la transaction d'opérations générales de Banque au Canada, à Terre-Neuve, aux Etats-Unis, au Mexique, en France.

Bureau de Londres : 47, rue Threadneedle, E C 2

Directeur : GEORGE CYRIL CASSELS

Bureau de Paris : Banque de Montréal (France)  
17, Place Vendôme, PARIS

# BUREAU DE PLACEMENT PROVINCIAL

83 rue du Pont, QUEBEC — Tél. 2933

## AUX SOLDATS REFORMES

### Invitation aux soldats rapatriés de s'adresser à ce bureau

Le Bureau de Placement institué par le gouvernement provincial, il y a déjà plusieurs années, s'occupe tout particulièrement, dans le moment, du sort des soldats rapatriés qui veulent trouver un emploi dans la vie civile.

#### SERVICES GRATUITS

Les soldats, ou toute personne désirant trouver de l'emploi peuvent s'adresser, sans faire de déboursé aucun, sans encourir la moindre dépense, à ce bureau de placement du gouvernement provincial.

#### UN MOT AUX PATRONS

Tous les patrons qui ont besoin d'aide, dans n'importe quel genre de travail, que ce soit pour une industrie, un magasin, un bureau, une entreprise quelconque, feraient bien de s'adresser à ce bureau de placement. C'est là que patrons et employés se rencontrent, c'est ni plus ni moins qu'un rendez-vous où l'employé et l'employeur peuvent se rencontrer.

Le bureau de placement du gouvernement provincial est tout désigné pour amener à se connaître aux qui cherchent une position et ceux qui cherchent un employé.

#### FACILITES POUR ENTREVUES

Les patrons qui désirent discuter de conditions, termes, engagements avec les employés que le bureau leur procure peuvent même discuter sur place, s'ils le préfèrent, car un bureau spécialement aménagé à cette fin est à la disposition des patrons et des employés.

Des milliers d'ouvriers, artisans, employés de bureaux, même d'ingénieurs, etc., ont trouvé par ce bureau de placement du gouvernement provincial, des positions lucratives et permanentes tandis que des patrons se sont félicités de l'intermédiaire du bureau qui leur a procuré des employés expérimentés.

**Alfred Crowe, Surintendant.**

Ouvert depuis 9 hrs A. M. à 5 hrs P. M.

Toute correspondance sera accueillie avec attention, empressement et discrétion.

### Pour gagner de l'argent en APICULTURE. . . .

N'employez que du matériel et de l'outillage bien conditionné . . . .

## LE COMPTOIR APICOLE QUEBECOIS

6 rue Carrier :-: LEVIS

est à même de vous donner entière satisfaction

## MAGASIN DE GRAINES de VERRET

APICULTURE — RUCHER MILLAFLORA

Abeilles, Miel, Cire pure, Cire gaufrée, Ruches, Cadres, Sections, Fumigateurs, Extracteurs, Chasse-Abeilles, Gants, etc.

Demandez le catalogue à

JACQUES VERRET,  
Charlesbourg.

## Département des Terres et Forêts

### CONCESSIONS FORESTIÈRES

Les concessions forestières ou la permission de couper du bois sur les terres de la Couronne se vendent à l'en chère publique.

Avis de ces ventes est donné dans les journaux du pays

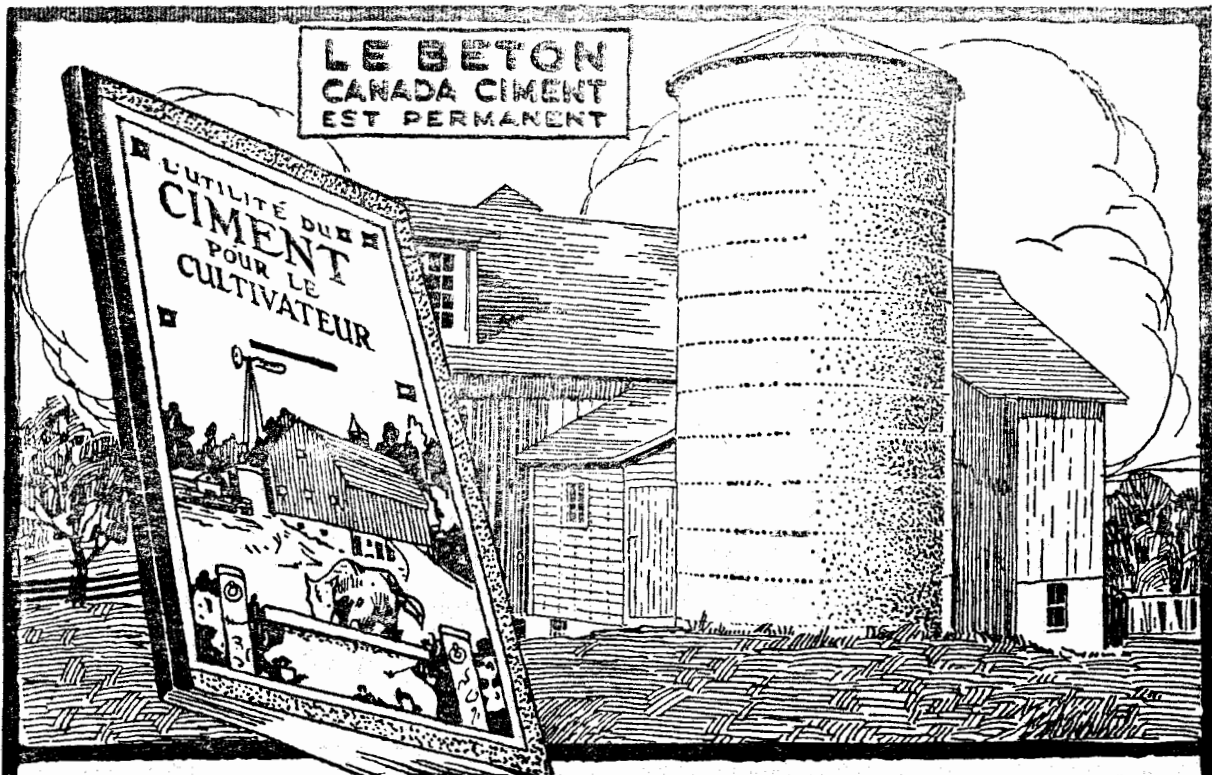
Ces concessions forestières comprennent, selon les régions, toutes espèces de bois: épinette blanche, épinette noire, érable, merisier, hêtre, sapin, tremble, etc. Elles sont sujettes à une rente foncière payable avant le premier de septembre de chaque année.

### POUVOIRS HYDRAULIQUES

Pour faciliter le développement industriel dans la province, le département cède ou loue les estacades ou chutes formées par les rivières ou les lacs.

Les prix de ces concessions varient suivant l'importance et la puissance des pouvoirs hydrauliques.





**LE BETON  
CANADA CIMENT  
EST PERMANENT**

**“J’ESTIME A PLUS DE MILLE PIASTRES  
L’AMELIORATION QUI EN RESULTE”**

**A** INSI nous écrit un cultivateur de Aultsville, Ontario : “ Depuis que je possède “ L’utilité du Ciment pour le Cultivateur,” j’ai dépensé \$200 en Ciment et j’estime à plus de \$1,000 l’amélioration qui en résulte.”

Ce témoignage et des centaines d’autres reçus de cultivateurs, affirment que notre livre gratuit “L’Utilité du Ciment pour le Cultivateur” a grandement facilité leur travail et contribué à augmenter les revenus de leur ferme.

Ces gens savent maintenant que le Béton est l’unique

matériel au moyen duquel ils peuvent construire des bâtiments à l’épreuve du temps, impérissable, à l’épreuve de la vermine, durables et sanitaires. Ils ont puisé dans ce merveilleux volume tous les renseignements requis pour faire sur leur ferme, à peu de frais, toutes sortes d’améliorations modernes, telles que silo, caveau, abreuvoir, ponceau, mur de soutènement ou piquets de clôture. Tout est dit dans un langage simple, illustré de photographies et de plans que tout le monde peut comprendre facilement.

*Demandez le Ciment de Portland de qualité uniformément excellente. En vente chez plus de 2,000 marchands, par tout le Canada. Si votre fournisseur en manque, écrivez à notre bureau de vente le plus près*

**Canada Cement Company Limited**

1306, Immeuble du Herald, Montréal

Bureaux de vente à

Montréal

Toronto

Winnipeg

Calgary

*Envoyez-moi votre littérature*

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

1306

**BANQUE D’HOCHELAGA**

*Jetiez maintenant les bases de votre indépendance future en ouvrant un compte d’Epargne chez nous. Chaque dollar économisé aujourd’hui en vaudra DEUX demain.*

**300 Succursales et Bureaux au Canada**

SUCCURSALE DE QUEBEC

**132, RUE ST-PIERRE**

H. COLLETTE, Gérant.

**NAP. GIARD**

ROUGEMONT, QUE.

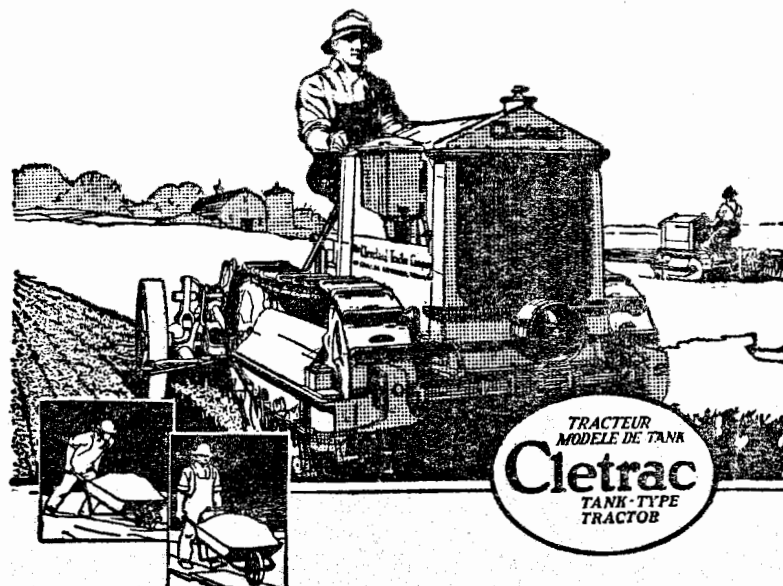
FABRICANT DE

**Ruches et Accessoires d’Apiculture**

Toujours en magasin un assortiment complet de matériel pour apiculteurs, tel que Ruches, Cire Gaufrée, Extracteurs, Fumigateurs, Garde-magasin, Chasse-abeilles, Nourrisseurs, etc., etc.

Nous fabriquons la célèbre ruche “GIARD”, ainsi que la ruche “LANGSTROTH” dans ses dimensions exactes, telle qu’employée par M. Prud’homme, aussi tout autre genre de ruche ou cadre sur commande.

**Demandez notre liste de prix et notre circulaire gratuites.**



## Vous obtiendrez de plus fortes et de meilleures récoltes

Avec le Cletrac, vous labourerez, sèmerez et planterez plus tôt et trois fois plus vite qu'avec des chevaux. Il glisse sur les terres molles ou humides.

Le Cletrac fera chaque jour le travail de six chevaux; au besoin, il en fera autant la nuit, sans fatigue.

Après le labour, il hersera, cultivera, ensèmencera sans tasser le sol. Entre temps il hachera le fourrage, sciera du bois ou fera du charroyage et *plus de travaux variés, toute l'année*, que n'importe quel autre tracteur.

Le Cletrac perfectionné possède des voies plus larges, un mode de direction exclusif, un filtre d'air à eau qui élimine poussière et gravier, causes d'usure ou de surchauffage du moteur. Il brûle parfaitement du pétrole.

Préparez la terre et sèmerez, le premier, à l'aide du Cletrac et vous récolterez plus de grain, du meilleur grain.

Achetez, en même temps que votre Cletrac, une Charrue à Tracteur Oliver dont les socs sont adaptés au sol canadien le plus dur, s'y maintiennent et

conservent leur tranchant. Elle réalise 50 ans d'expérience dans la construction de charrues.

Nous vous enverrons avec plaisir de la littérature intéressante sur le Cletrac et la Charrue Oliver.

Ste-Marie d'Ely, P.Q.,

5 avril 1920.

Tractor and Implement Co., Limited,  
605 Edifice Drummond,  
Montréal.

Attention de M. F. A. Boyer

Messieurs:

Je désire spécialement attirer l'attention sur le Tracteur "Cletrac" parce que j'ai trouvé qu'il convenait mieux et qu'il était le mieux adapté pour les besoins de la culture dans la Province de Québec, et c'est véritablement avec grand plaisir que je le recommande aux cultivateurs qui ont l'intention d'améliorer leurs fermes.

Sincèrement à vous;

(Signé) J. N. BOUCHER, Ptre.

*LA BANQUE NATIONALE, qui est si bien connue dans toute la Province, pour l'intérêt et la sollicitude qu'elle porte au bien-être de la classe agricole, en vertu d'un plan dûment approuvé de paiements différés, escomptera à n'importe laquelle de ses 272 succursales et agences, les billets de n'importe quels cultivateurs ou fermiers responsables, donnés en paiement de leur matériel de traction.*

Pour Prix et Conditions de  
Vente écrire au

Département de l'Agriculture  
Québec, P. Q.

Pour Service ou Pièces  
de Rechange écrire à

Tractor & Implement Company, Limited  
604-5 Edifice Drummond, Montréal, P.Q.